Durant les travaux de la mission conjointe OMS-ministère de la Santé publiqueDu 26 au 30 septembre 2011, le Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Tunisie a accueilli les travaux de la mission conjointe d'examen et de planification des programmes (JPRM) entre l'OMS et le Ministère de la Santé publique. Il s'agit au fait d'un exercice périodique et consensuel que l'OMS pratique avec les États Membres pour définir ses interventions prioritaires pour la période biennale à venir, dans le cadre de l'assistance technique et de la contribution financière fournie par l'Organisation

Des choix plus pertinents et plus stratégiques:

Pour la période bienniale 2012-2013, il a été proposé d'intégrer les programmes pour augmenter leur efficacité. « Après discussion et concertation, nous avons décidé de tenir compte des impératifs de gestion de l'OMS qui préconise 11 objectifs stratégiques pour la coopération. Nous avons alors regroupé les 43 programmes du ministère sous ces 11 objectifs, et la communication bilatérale n'en sera que plus efficace,» ont souligné les représentants du ministère de la Santé publique.

Un processus important pour une Tunisie différente

Le Dr Stefano Lazzari, représentant de l'OMS en Tunisie, a pour sa part ajouté qu'« après la révolution et la crise libyenne, la Tunisie "nouvelle" a de nouvelles exigences en matière de santé, d'où l'importance de ce processus de programmation conjointe qui doit respecter les impératifs de l'OMS tout en tenant compte des priorités sanitaires en Tunisie. » Il a précisé qu'« avec une prévision de budget autour de 2 millions de dollars US pour la période bienniale 2012-2013, nous avons essayé de soutenir les axes stratégiques du pays, c'est-à-dire la prévention des maladies non transmissibles, la promotion des modes de vie sains, la qualité

des soins et le développement d'un système de santé plus performant. »

Pour plus d'impact sur les priorités sanitaires de la Tunisie

Coordinateur pour la vaccination et les maladies évitables par la vaccination au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, le Dr Ezzedine Mohsni, représentant de la Région dans cette session du JPRM avec M. Awad Mataria, économiste de la santé au Bureau régional, s'est prononcé sur les spécificités de la mission conjointe 2012-2013 : « L'exercice de planification conjoint pour la période biennale 2012-2013 a été fondée sur les 6 principaux axes stratégiques retenus dans le cadre de la stratégie de coopération OMS-Ministère de la Santé publique pour 2010-2014, en tenant compte des développements sociopolitiques récents qu'a connus le pays. »

Dans le but d'assurer que le plan de coopération 2012-2013 ait un impact important et mesurable sur les priorités sanitaires choisies d'un commun accord, l'équipe de la mission conjointe a opté pour la priorisation de projets bien structurés, contenant des objectifs clairs, mesurables et reflétant la valeur ajoutée de la collaboration avec l'OMS. En conséquence, l'équipe conjointe a intégré les différentes priorités retenues pour la collaboration OMS-Ministère dans onze plans de travail correspondant aux onze objectifs stratégiques de l'OMS pour la période 2008-2013, qui couvrent parfaitement tous les aspects prioritaires proposées par le ministère de la Santé.

Les 11 objectifs stratégiques de l'OMS pour la coopération sont :

1.

Réduire la charge sanitaire, sociale et économique due aux maladies transmissibles ;

2.

Combattre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ;

3.

Prévenir et réduire la charge de morbidité, d'incapacité et de mortalité prématurée liée aux affections chroniques non transmissibles, aux troubles mentaux, à la violence et aux traumatismes ;

4.

Réduire la morbidité et la mortalité et améliorer la santé aux principaux stades de la vie, tout en améliorant la santé sexuelle et génésique et en permettant à tous les individus de vieillir en restant actifs et en bonne santé ;

5.

Réduire les effets sur la santé des situations d'urgence, des catastrophes, des crises et des conflits, ainsi que leurs effets sociaux et économiques ;

6.

Promouvoir la santé et le développement, et prévenir ou réduire les facteurs de risque pour la santé associés au tabac, à l'alcool, aux drogues et à l'usage d'autres substances psychoactives, à une alimentation déséquilibrée, à la sédentarité et aux rapports sexuels à risque ;

7.

Traiter les déterminants sociaux économiques de la santé à travers des politiques et des programmes qui accroissent l'équité en santé et intègrent des approches favorables aux pauvres, respectueuses des différences entre les sexes et fondées sur les droits de l'homme ;

8.

Promouvoir un environnement plus sain, développer la prévention primaire et infléchir les politiques publiques dans tous les secteurs de façon à s'attaquer aux causes sous-jacentes des menaces pour la santé liées à l'environnement ;

9.

Améliorer la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité des approvisionnements

alimentaires sur toute la durée de la vie et à l'appui de la santé publique et du développement durable ;

10.

Améliorer les services de santé en améliorant la gouvernance, le financement, le recrutement et la gestion, en s'appuyant sur des données factuelles et des recherches fiables et accessibles ; et

11.

Elargir l'accès aux technologies et produits médicaux et en améliorer la qualité et l'utilisation.

Associée à un plus large éventail des aires de travail de 2012-2013, cette réduction du nombre de plans d'action (de 43 pour 2010-2011 à 11 pour 2012-2013) permettra de renforcer la complémentarité et la coordination entre les différents intervenants dans la santé, y compris ceux des domaines extérieurs à la santé publique, et facilitera le suivi des progrès réalisés en matière d'application technique et financière des stratégies et activités retenues.

Le 29 septembre 2011, alors que l'équipe de la mission conjointe du JPRM était reçue au siège du ministère, le Pr Slaheddine Sellami, Ministre de la Santé publique, s'est félicité de la collaboration fructueuse entre l'OMS et le Ministère et exprimé son accord sur la nouvelle approche proposée pour aboutir à des résultats plus concrets et plus tangibles. Il a en outre préconisé d'intégrer la Tunisie dans les programmes de fourniture d'expertise à l'échelle internationale.

Sunday 6th of July 2025 04:19:17 AM